

Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande
Band: 2 (1903)
Heft: 1

Artikel: L'agglutination de l'article dans les mots patois [1ère partie]
Autor: Tappolet, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'AGGLUTINATION DE L'ARTICLE

DANS LES MOTS PATOIS



I

On sait que le mot *lendemain* remonte à une formation latine *in de-mane*, qui a donné régulièrement en ancien français *endemain*. Nous retrouvons cette forme dans l'italien *indomani* et dans certains patois, comme par exemple celui de la Vallée de Joux, où l'on dit *indèman*. La présence de l'*l* dans le mot moderne *lendemain* s'explique par le fait que l'article défini, qui accompagnait très souvent le mot, a fini par faire corps avec lui, à en devenir une partie intégrante et inséparable. C'est ce phénomène qu'on désigne sous le nom d'« agglutination, » et l'on dit que telle particule, comme article, pronom (par exemple dans *le mononcle* pour *l'oncle*), préposition (*la dinde* pour *la* [poule] *d'Inde*, etc.), s'est « agglutinée » au mot qu'elle précédait.

Les cas de ce genre sont bien plus fréquents dans les patois que dans la langue littéraire, et la raison en est facile à comprendre. Les formes d'une langue qui s'écrit sont bien autrement gravées dans la mémoire de ceux qui parlent que celles d'un idiome qui ne s'écrit guère. Combien de fois le patois n'hésite-t-il pas entre deux ou trois formes ou façons de dire, là où le français académique plus rigide, plus soucieux de correction que le langage populaire, a réduit par élimination l'ancienne variété de formes ! Cet état d'hésitation, propre à tous les idiomes qui ne connaissent pas le correctif de l'écriture, est la cause générale de l'agglutination, qui, en dernier lieu, n'est autre chose qu'une erreur non corrigée.

Nous ne parlerons pour cette fois que de l'agglutination de l'article.

On peut distinguer plusieurs types, selon la forme ou la partie de l'article qui se soude au mot suivant. Voici ceux qui sont représentés dans les patois de la Suisse romande :

1. Type : le lendemain.

Citons d'abord les exemples que nos patois possèdent en commun avec le français :

1. *lo lindèman* est la forme usitée dans presque tout le domaine, je ne trouve l'ancienne forme sans article que dans la Vallée de Joux : *lou indèman*.

2. *le lierre*, du latin *hedera*, en ancien français *ierre*, semble avoir partout l'article. Il est indigène dans le canton de Vaud : *laira*¹ et en Valais : *lairə*² (Vionnaz), où il a conservé le genre étymologique féminin, tandis qu'il est d'importation récente dans les patois neuchâtelois, où la Béroche, par exemple, dit *lyér*, forme française, comme le démontre le développement normal de *è* latin dans *lepore* > *lāvra*, *mel* > *māe*, etc.

3. *le loriot* se dit *loriol* d'après Bridel, forme agglutinée comme en français, mais qui a conservé l'*l* finale de *aureolum*, si ce n'est pas une simple graphie. Le *Glossaire genevois* de Humbert donne *louriou* et *ouriou*.

4. *le landier*, chenêts de cuisine, en ancien français *andier*, apparaît sous la forme *lindai* (Bridel) dont le *in* pour *an* nous fait douter de l'étymologie *amitarium* proposée par Meyer-Lübke, *Einführung in die romanische Sprachwissenschaft*, p. 25.

¹ *Leirein*, s. m., dans le *Glossaire* de Bridel, semble remonter à *hedera* + *inum*.

² On s'attend à **laira* d'après *fai vra*, fièvre ; *lai vra*, lièvre. Le mot aurait-il subi l'analogie de la classe nombreuse des mots en *-airə* de *-ariam*, tels que *tsèrairə*, *pèrairə*, *favaïrə*, où est-ce une influence du français ?

5. *la luette* pour *l'uette*, du latin populaire *uvitta*, se dit dans le canton de Vaud *luetta*, *aluetta* (sur cette formation voir plus loin) et *louette* (Genève, Fribourg).

Quand et où la fusion avec l'article s'est-elle produite dans ces mots? Nous ignorons l'un et l'autre. Il n'est pas probable cependant qu'elle se soit opérée chez nous indépendamment des formes françaises.

Par contre, l'agglutination est indigène dans les exemples suivants :

6. *Lo livro* « pis de la vache, » du latin *u ber*, « pis, mamelle, » qui s'est conservé en outre dans certains patois italiens, en espagnol, en portugais et en roumain, toujours sans agglutination¹. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que la Suisse romande présente les deux formes du mot : *livro* et *ivro*, avec ou sans agglutination. Il faut user de grandes précautions en interrogeant les patoisants peu versés en grammaire pour savoir si l'*l* fait réellement partie du mot ou non ; car le mot ne s'emploie guère au pluriel ni avec l'article indéfini sans adjectif ; même en posant la question : Comment dites-vous pour « un beau pis, » « un gros pis de vache? » les réponses : *on bé-l-ivro*, *on byó-l-ivro*, *on gró-l-ivro* ne prouvent pas péremptoirement que l'agglutination existe, car plusieurs patois, surtout dans le Jura bernois, disent couramment *in pté-l-èn*, « un petit âne, » *in grō-l-èn*, « un gros âne, » *in pté-l-òch'*, *in grō-l-òch'*, « un petit, un gros os, » sans dire une seule fois *lè* *lèn* ni *lè* *lòch*. L'intercalation de cette *l* s'explique par des cas où l'*l* est légitime, comme dans : *sl'èn*, « cet âne, » de *ecce illum asinum* et *in bél èn*, *in bél ójé* de *bellum*. C'est là une autre espèce d'agglutination partielle ou mieux « accidentelle », qui a sans doute contribué à affermir dans la mémoire les formes agglutinées avec l'article. Pour être bien sûr de la présence de ces dernières, il faut se faire dire en patois, par plusieurs personnes, des phrases telles que :

¹ Certains dialectes rétoromans connaissent les formes agglutinées *liivro*, *livro*. Voyez Nigra, *Arch. glott.* XV, p. 118.

« elle a *le pis* bien plein, » « *son pis* est vide depuis longtemps, » « on voit bien qu'elle a mal *au pis*, » etc.

Voici maintenant la répartition géographique des deux types *ivro* et *livro* dans nos patois. Commençons au Nord : le Jura bernois dit aussi généralement *livr* que Neuchâtel dit *ivr*. Les exceptions sont ici du plus haut intérêt, car elles confirment la règle constante d'après laquelle le Vallon de Saint-Imier, la Montagne de Diesse et la colonie protestante de la Ferrière vont avec Neuchâtel ; on y dit *ivr*, de même qu'à Tramelan, dont le patois est aussi isolé à d'autres égards. Dans le patois de Fribourg, c'est de nouveau la forme agglutinée (*livrou* ou *livrou*) qui prédomine ; la Basse-Gruyère dit surtout *ivro*, *vro*. De 35 localités étudiées, 8 seulement ont conservé la forme normale de *uber*. Le canton de Vaud est partagé : *livro* dans le Gros-de-Vaud et à l'Ouest dans tous les villages qui ne disent pas *plyé* ou *pyé* (de *pectus*, cf. *lyé* < *lectum*) ; *ivro* au Nord-ouest (district de Grandson et Yverdon) et dans toute la partie Est du canton (Alpes vaudoises et vallée du Rhône). Quelques divergentes que soient les formes valaisannes de *uber* : *ivro*, *ivro*, *éryo*, *éryo*, *ouryo*, *ougro*, *oubro*, etc., il ne se trouve nulle part de forme agglutinée. — Genève dit *pyè*, *plyè*, comme une grande partie de l'Ouest du canton de Vaud.

On voit par là que les formes agglutinées ne font pas suite les unes aux autres ; Neuchâtel est cette fois conservateur vis-à-vis de Berne et de Fribourg, et on ne peut admettre que l'agglutination se soit propagée du Sud au Nord ni du Nord au Sud ; elle doit être née indépendamment à plusieurs endroits.

Ajoutons que la forme agglutinée a passé dans le français populaire du pays romand. A la question : Comment dites-vous pour « le pis de la vache ? » on m'a corrigé plus d'une fois en me disant : vous entendez *le livre*, n'est-ce pas ? ; ou bien on m'explique : chez nous on dit *le pyé*, en français c'est *le livre* !¹

¹ Mentionnons un curieux pendant de *livre* que nous offre un patois de la Suisse allemande. A Zollikon, près Zurich, on trouve

Les autres exemples d'agglutination sont tous d'un usage très local.

7. « Le nombril » se dit *lambouret* à Genève, forme agglutinée de *umbilicu* + *ittu*. Ce mot présente les formes les plus irrégulières dans tous les idiomes romans; tantôt c'est l'article défini qui s'est ajouté, tantôt la première syllabe du mot, prise pour l'article indéfini, s'est détachée. Nous parlerons plus loin de ce dernier procédé¹.

8. Un troisième mot désignant une partie du corps, c'est « l'orteil » de *articulus*. Le mot patois correspondant semble avoir subi l'agglutination à Saint-Blaise et à Cressier (Neuchâtel), où on dit *lèrtè*, *lè grò lèrtè* (voir Zauner, *l. c.*, p. 140).

On peut citer ensuite trois noms d'animaux :

9. *Lanvoué* « orvet, » forme attestée pour Dompierre (Gauchat, *Le patois de Dompierre*, p. 54) et pour Saint-Cergues. Le glossaire de Bridel donne *anvoué*. C'est sans doute un diminutif de *anguis*: **anguittum*. Le Jura bernois dit *dinvoua* « orvet », dont le *d* étonne. Quant à la forme *anvert* que donne Bonhôte, *Glossaire neuchâtelois*, on pourrait y voir une contamination de notre *anvoué* avec *lanzer* ou *lainzer*, qu'on trouve dans le même sens de « orvet » dans les glossaires de Bridel et de Callet.

10. *livèrna*, s. f. (pluriel *lé livèrné*) « orvet », à l'Auberson près Sainte-Croix, de *hiberna*, appelé ainsi à cause de son sommeil hivernal.

11. *lutséran* (*lutsérou*, *lutchérou*, *lutsérin*; *luchéran* [Humbert]), « hibou, chouette, » dans les cantons de Fribourg, Vaud et Genève. Le mot est probablement dérivé de **huccare* « hucher, appeler en criant, » en patois *utchi*. A côté de *utchi*,

suter au lieu de *uter*, forme dialectale habituelle de *Euter* « pis. » L's illégitime provient des articles tant défini qu'indéfini : *das* et *es* pour *eines*. (Voir *Schweiz. Idiotikon*, I, 606.)

¹ Voir les désignations romanes du nombril dans Zauner, *Die romanischen Namen der Körperteile*, p. 161-164.

nous trouvons *youtsi*, *youtséyi* (radical *youts* + *idiare*), qui viennent sans doute de l'allemand suisse *juchze*ⁿ, « pousser des cris de joie, » mot qu'on emploie aussi tout particulièrement pour les cris peu joyeux du hibou¹.

Restent plusieurs cas isolés :

12. *lòta*, s. f. « la hotte, » mot fort répandu dans les patois de Vaud et de Fribourg. Il vient de l'allemand méridional: *hutte* (*u* fort ouvert), « panier à bretelles. » Les dérivés et composés de ce mot présentent aussi la forme agglutinée; ex: *lòtāra*, *lòtaya*; *tsəvo dè lòta* « chevalet à trois pieds sur lequel on pose la hotte pour la remplir. »

13. *le loquet* pour « le hoquet, » forme attestée dans le français régional de Genève, Neuchâtel et Fribourg.

14. *lə lô* « le haut, le sommet » (Ormonts), mot que je dérive de l'adjectif *ó*, *óta*, « haut. »

Dans ces trois mots l'aspiration n'a pas empêché l'agglutination de se produire, non plus que dans le français *le layon*, fermeture d'une voiture de déménagement, qu'on dérive de *hayon*, *haie*, all. *haag*.

15. *landiule*, en français populaire de Genève *longeole* (Humbert), correspond au français « andouille. »

16. *luiset* a le sens de « petite lucarne » à Genève (Humbert); des formes analogues se rencontrent en Valais et dans le canton de Fribourg avec le sens de « contrevent, » et rendent probable la dérivation de ostium > franç. *huis*.

17. *loirié* au lieu de *hoirie*, mot vieilli pour « héritage, » est donné par Humbert comme usité à Genève.

18. *louèytan*, « mesure pour les droits d'alpage » (Evolène), dérive de octo et devait être à l'origine *ouèytan*.

(A suivre.)

E. TAPPOLET.

¹ Quant à la forme *yutséyi* que donne Bridel, je me l'explique par une contamination de *utsi* « hucher, » et *youtsi*. *Lutsévi* (Bridel) semble être dérivé du substantif agglutiné.